



Suite aux actes de violences commis à l'ambassade malgache de Paris, le Ministère des Affaires étrangères de la HAT a publié un communiqué, ce samedi 20 juin 2009.



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère suit avec la plus grande vigilance l'évolution de la situation qui prévaut au sein de notre ambassade à Paris.

C'est ainsi qu'il regrette et condamne fermement les actes de violence qui y ont été commis, ayant entraîné aussi bien des dommages corporels, par ailleurs inadmissibles, que matériels.

Si les différentes mouvances en présence peuvent librement s'exprimer, cela doit se faire dans le plus grand respect de l'autre, comme le veut le Fihavanana, valeur à laquelle nous restons fermement attachés.

A la veille de la célébration de notre Fête nationale, il est instamment demandé à chacune et chacun de faire montre de sérénité et surtout de patriotisme pour dépasser tout ce qui pourrait nous diviser ou même opposer.

Le Ministère a pris les dispositions nécessaires allant dans le sens d'un apaisement, et ne ménage pas ses efforts pour un retour rapide à une situation normale.

Enfin, nous tenons adresser nos vifs remerciements aux autorités françaises pour leur assistance dans la prise en charge des blessés.

Le Cabinet du Ministère des Affaires étrangères de Madagascar